

Être apprenti(e) au CFA ISA ?

C'est déjà être un(e) professionnel(le) !

En entreprise, le savoir-être est tout aussi important que le savoir-faire. Intégrer une entreprise en contrat d'apprentissage :

- C'est bien sûr respecter les règles de l'entreprise applicables aux salariés : règlement intérieur, assiduité, comportement, professionnalisme...
- C'est aussi être assidu(e) aux cours et se présenter aux examens.
- Mais c'est surtout **participer à une aventure professionnelle**, dans un projet collectif, en partageant les objectifs, la culture et les valeurs de l'entreprise d'accueil.

Nous enseignons à nos apprenti(e)s que l'apprentissage est un contrat gagnant/gagnant, qui génère des devoirs autant qu'il compte d'avantages et notamment :

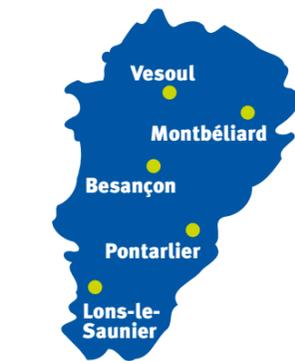
- Être rémunéré pendant ses études et ne pas régler de frais de scolarité.
- Préparer un diplôme reconnu de l'enseignement supérieur, avec un fort taux de réussite.
- Bénéficier d'une pédagogie performante.
- Enrichir son CV de véritables références professionnelles et optimiser son potentiel d'embauche.

Les formations du CFA ISA sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'APPRENTISSAGE
dans l'enseignement supérieur,
C'EST LA CLÉ
DE LA RÉUSSITE !



Le CFA ISA en Franche-Comté

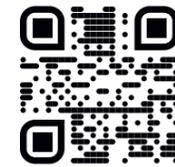


CFA ISA Institut Supérieur d'Apprentissage des CCI de Franche-Comté
46 avenue Villarceau – CS 31726
25043 BESANCON CEDEX
Contact : Dominique LANDRY
Tél. 03 81 47 42 17
E-mail : isa@bourgognefranchecomte.cci.fr



Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé RNCP : Niveau 5
Le cycle GUCS (Gestionnaire d'Unité Commerciale spécialisé) dure deux ans après le bac. Les deux années s'effectuent sous statut apprenti.

Responsable de Développement Commercial RNCP : Niveau 6
Le programme RDC dure un an après un bac +2
87 place de la Comédie – BP 377
39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex
Contact : Virginie GUITRAUD
Tél. 03 84 86 42 03
E-mail : contact@emc-jura.fr



Retrouvez le détail
des fiches programmes
et toutes les informations
sur le site www.cfa-isa.fr



Gestionnaire d'unité commerciale spécialisé RNCP : Niveau 5
Le cycle GUCS (Gestionnaire d'Unité Commerciale spécialisé) dure deux ans après le bac.
Les deux années s'effectuent sous statut apprenti.

Besançon
46 avenue Villarceau – 25042 BESANÇON Cedex
Contact : Elisabeth GRESSET
Tél. 03 81 25 25 18
E-mail : egresset@imea.cci.fr

Montbéliard
4, rue Jean Bauhin – 25207 MONTBELIARD Cedex
Contact : Fabienne LAZARD
Tél. 03 81 31 25 06
E-mail : flazard@imea.cci.fr

Pontarlier
Rue des Bernardines – 25300 PONTARLIER
Contact : Nathalie BARRAS
Tél. 03 81 25 26 43
E-mail : nbarras@imea.cci.fr

Vesoul
1 rue Victor Dollé – Zone Technologia
70000 VESOUL
Contact : Sandrine DIEZ
Tél. 03 84 96 71 21
E-mail : sdiez@imea.cci.fr

Responsable Opérationnel Retail - Responsable de la Distribution RNCP : Niveau 6
Le programme ROR dure un an après un bac +2

Besançon
46 avenue Villarceau – 25042 BESANÇON Cedex
Contact : Nathalie BARRAS
Tél. 03 81 25 26 43
E-mail : nbarras@imea.cci.fr

Responsable de Développement Commercial RNCP : Niveau 6
Le programme RDC dure un an après un bac +2 .

Besançon
46 avenue Villarceau – 25042 BESANÇON Cedex
Contact : Nathalie BARRAS
Tél. 03 81 25 26 43
E-mail : nbarras@imea.cci.fr

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Des formations en apprentissage,
à partir du Bac



Institut Supérieur d'Apprentissage des



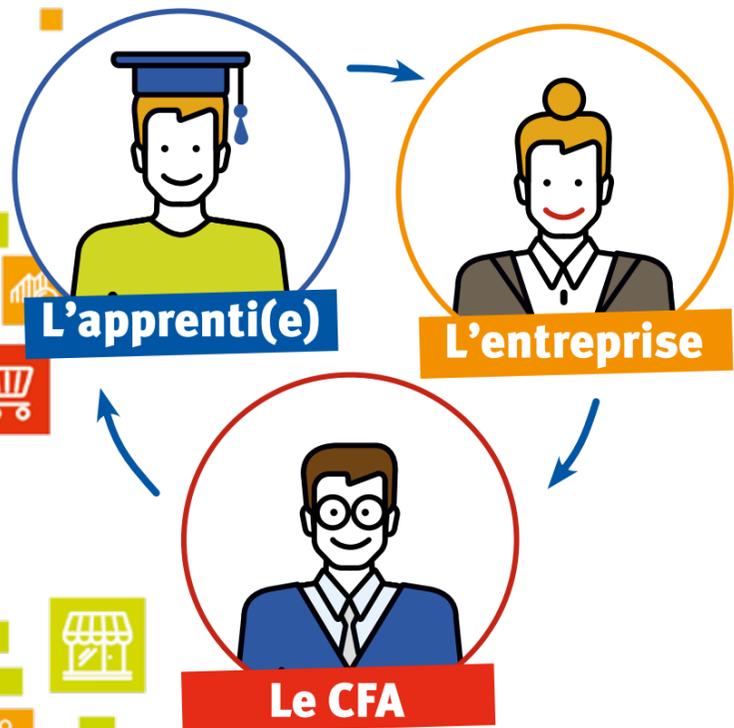
L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Le monde du travail évolue fortement. De nouveaux métiers voient le jour, les innovations technologiques modifient en profondeur les processus et l'organisation des entreprises, des besoins en nouvelles compétences apparaissent.

En parallèle, les entreprises doivent faire face à des tensions fortes sur certains métiers qui peinent à recruter.

L'intégration et la professionnalisation des salariés est donc un enjeu majeur pour les jeunes et les entreprises et **l'apprentissage apparaît comme une réponse parfaitement adaptée.**

Une **RÉUSSITE** qui s'appuie sur un **TRIPTYQUE GAGNANT :**



Les avantages de l'apprentissage



POUR LES JEUNES, c'est une façon d'accéder à l'emploi, d'acquérir de l'expérience professionnelle rapidement, tout en se formant et en décrochant un diplôme, du CAP au Bac+5. C'est un dispositif performant permettant de développer des compétences en prise directe avec le monde du travail. Les formations sont adaptées aux besoins des entreprises et validées par un diplôme ou titre inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).



POUR LES ENTREPRISES, c'est l'opportunité de former un futur salarié à ses méthodes et à sa culture d'entreprise, d'anticiper ses besoins en personnel et ses évolutions internes, de disposer de nouvelles compétences rapidement opérationnelles, de bénéficier, selon les dispositifs en vigueur, d'un allègement de charges et d'aides financières et de développer ses savoir-faire. Et même parfois d'assurer la transmission de son entreprise !



POUR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, la formation en apprentissage permet de répondre à la demande des entreprises et aux attentes des jeunes et de leurs familles. Elle permet aussi la consolidation des liens avec les entreprises, en les impliquant encore plus dans les projets de formation.

Pourquoi privilégier l'apprentissage après l'obtention du Bac ?

- Les entreprises recherchent des **jeunes diplômés directement opérationnels.**
- Les savoirs théoriques ne suffisent pas, ils doivent être associés à **une expérience de terrain.**
- L'apprentissage permet **un suivi personnalisé,** tant au niveau de l'établissement de formation que de l'entreprise.

L'apprentissage, c'est :

- Une formation gratuite et rémunérée.
- Accessible jusqu'à 30 ans.
- Un diplôme reconnu.
- Un emploi qui facilite l'insertion professionnelle.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur, ce sont des diplômes du Bac+2 au Bac+5

